

# 17<sup>e</sup>

# 3 MARS 2019



créateur  
d'événements cyclistes  
en Poitou-Charentes



# VIENNE CLASSIC



# WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM



# OFFICIELS

## > PRÉSIDENT DE POITOU-CHARENTES ANIMATION

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

## > PRÉSIDENT DE VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

## > DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

## > RELATIONS EQUIPES

Raphaël NAUDON (06 83 19 50 88)

## > SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

## > TRÉSORIER VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Thierry SINGSOUS (06 26 46 33 47)

## > RÉGLEMENTATION

Alain KOSZYCZARZ (06 86 13 37 47)

## > SITES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

### • Direction Technique

Alain NATUREL (06 64 48 81 50)

## > ÉQUIPE MÉDICALE

Dr Jean-François BARON

## > ASSISTANCE RADIOS ET DEPANNAGE NEUTRE

L'ECHAPPEE

## > PHOTO FINISH ET CLASSEMENTS

Société STS

## > RESPONSABLE SÉCURITÉ

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

### • Adjoints Responsable des Signaleurs

Noël PERONNEAU (06 81 18 97 87)

## > MOTARDS CIVILS

Partice PARANTEAU (06 73 37 33 91)

### • Adjoints motards sécurité

Ugo FORGEARD

## > ANIMATEUR - SPEAKER

Rémi FILLON

## > ESCORTE OFFICIELLE

Gendarmerie Nationale

## > JURY DES COMMISSAIRES

### • Président du Jury

Jacky BOTTON (06 80 18 80 81)

### • Commissaires

Yves NOUHAUD

Olivier ROUSSEAU

### • Juge à l'arrivée

Séverine JAMAIN

### • Commissaires Moto

Guillaume LELANDAIS

Gérald LEFEVRE

# PERMANENCE

permanence de départ : Salle des Ecluzelles, stade des Ecluzelles, rue du Stade, Chasseneuil du Poitou.

Horaires samedi 2 mars 2019

16h00.....Ouverture de la permanence

.....Retrait des dossards

18h00.....Fermeture de la Permanence

Horaires dimanche 3 mars 2019

8h30.....Ouverture de la Permanence

9h30.....Réunion Chauffeurs et Sécurité

9h45.....FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES

10h00.....Réunion Directeurs Sportifs

12h45.....Appel des coureurs

12h55.....Départ fictif

13h00.....Départ réel

16h30.....ARRIVEE - Chauvigny

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

permanence d'arrivée : Centre d'accueil sportif du Peuron (*suivre fléchage depuis la ligne d'arrivée*)

douches : Centre d'accueil sportif du Peuron

ATTENTION un chèque de caution de 50 euros vous sera demandé pour les dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

# ITINÉRAIRE

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
		<b>Vienne</b>		
141.6	-4.1	<b>CHASSENEUIL DU POITOU</b>		
	0.0	Rassemblement au Stade des Ecluzelles	12h50	12h50
	0.3	Départ réel	13h00	13h00
	0.3	A gauche RD4		
	1.7	A droite Route du Bois de Vayres		
	3.2	Côte du Château d'eau		
	4.5	A droite Route de Frouzille		
	4.9	A gauche RD 85		
	5.4	Le Peu		
131.6	5.4	Rond-Point RD 85 / RD 20 à droite RD20	13h07	13h07
	10.0	Rond-Point du Grand Recoin		
	10.0	RD 4 / RD 3 ⇒ à gauche RD 3	13h14	13h13
	11.6	RD 3 / RD 86 ⇒ à droite RD 86	13h17	13h16
	14.8	La Biolière		
	16.4	Les Barres, la Pitère, la Vieille Sèche		
124.9	16.4	RD 86 / RD 1 ⇒ à gauche RD 1		
	16.7	<b>LA CHAPPE MOULIERE</b>	13h24	13h23
	17.3	RD1 / RD 86 ⇒ à droite RD 86		
	17.5	Route de Bellefonds		
	17.5	La Jalletière		
	19.1	Carrefour la Galicherie  Descente rapide		
	19.1	RD 86 / RD 749 ⇒ à gauche RD 749		
122.3	19.3	A droite Bellefonds RD 86		
	19.3	<b>BELLEFONDS</b>	13h27	13h26
	20.2	Cote « Bellefonds » lieudit Le Charrault		
	23.8	Vilaine  Descente rapide		
	24.1	RD86/RD17 ⇒ gauche RD17	13h34	13h33
	25.1	RD17/RD3 ⇒ gauche RD3	13h36	13h34
	30.2	RD 17 / ⇒ droite direction Monthoiron	13h43	13h41
	30.5	La Billardrie		
	30.5	Côte de la Billardrie		
	36.4	L'Oisillon / La Gâtinalière / Le Verger / Petiot		
	36.4	A droite RD 9	13h52	13h50
	37.2	La Vigne gelée		
	39.8	RD9/RD17 ⇒ tout droit RD9	13h57	13h54
	42.9	carrefour Archigny / Pleumartin		
	43.0	RD 9 / RD 3 ⇒ en face RD 9		
91.6	50.0	<b>LA PUYE</b>	14h11	14h08
	50.2	Entrée La Puye		
	50.7	RD 9 / RD 2 ⇒ à droite RD 2		
	52.5	La Rossignolerie		
	52.5	RD 2 / RD 83 en face RD 2	14h20	14h17
	54.8	RD2/RD2E ⇒ RD2		
	54.8	Carrefour route de Sainte Radegonde		
	56.4	RD 2 / RD 6 en face RD 2		
	60.2	Carrefour La barre		
	61.3	RD 2 / RD 17 à droite RD 17		
	65.8	RD 17 / RD 6 à gauche RD 6	14h34	14h29

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
72.4	67.8	<b>BONNES</b>		
	69.2	RD6 / RD 749 ⇒ RD 6		
	69.5	RALLETISSEUR (4)	14h39	14h34
	70.3	Tout droit Chemin Creux RD 6B		
	71.3	RD 6E / RD6 ⇒ D6 / à gauche  Descente rapide		
68.9	72.7	<b>BONNES</b>	14h44	14h39
	72.7	Le Grand Terrier		
	77.0	Cote de la Ronde		
	77.1	Le Breuil		
	77.1	Pont étroit  Descente rapide		
64.0	77.6	<b>CHAUVIGNY</b>	14h50	14h46
	77.7	Tunnel étroit		
	78.7	Rue d'Artiques		
	78.7	Rue de la Maladerie à droite RD 951 A		
62.9	78.7	Entrée du circuit.		
	79.2	Route de Poitiers		
62.4	79.2	Ligne d'arrivée (1er passage)	14h53	14h48
	79.8	RD 951 A / route de Gencay		
	79.8	Jardres - Champs Rogis		
	80.6	Rond point / D2 tout droit D 2		
	82.5	La Loge		
	83.3	La Foretière		
56.9	84.7	<b>POUILLE</b>	15h01	14h55
	84.7	RD 2 / RD 153 tout droit D 2		
	86.8	<b>TERCE</b>	15h04	14h58
	87.4	A gauche RD 89, route de St Martin		
	87.4	Arrivée 50 km		
	92.2	<b>BONNEUIL</b> Descente rapide	15h11	15h06
	92.7	RD 89 / RD 8 à gauche RD 8		
	92.8	<b>ST MARTIN LA RIVIERE</b>	15h12	15h07
	92.8	La Prunerie		
	98.9	<b>CHAUVIGNY</b>	15h08	15h03
	99.8	RD 8 / RD 951 A à gauche RD 951 A		
	99.8	Rue de Poitiers RD 951 A		
41.6	100.0	Ligne d'ARRIVEE (2ème passage)	15h23	15h16
	105.5	<b>POUILLE</b>	15h30	15h24
	107.6	<b>TERCE</b>	15h34	15h27
	109.5			
28.0	113.6	<b>ST MARTIN LA RIVIERE</b>	15h42	15h35
	113.6	Arrivée 25 km		
	119.7	<b>CHAUVIGNY</b>	15h51	15h43
	120.8	Ligne d'arrivée (3ème passage)	15h52	15h44
	126.3	<b>POUILLE</b>	16h00	15h52
	128.4	<b>TERCE</b>	16h03	15h55
	134.4	<b>ST MARTIN LA RIVIERE</b>	16h12	16h03
	140.5	<b>CHAUVIGNY</b>	16h21	16h12
0.0	141.6	<b>ARRIVEE</b>	16h22	16h13

# CLASSEMENTS



Classement Général



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Meilleur Grimpeur

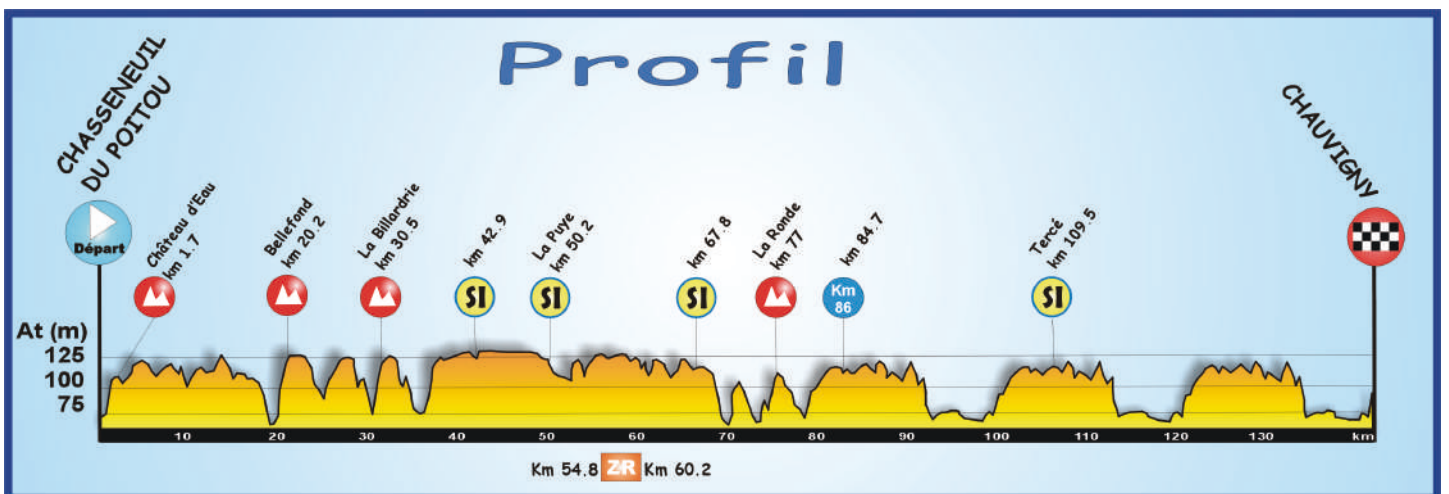
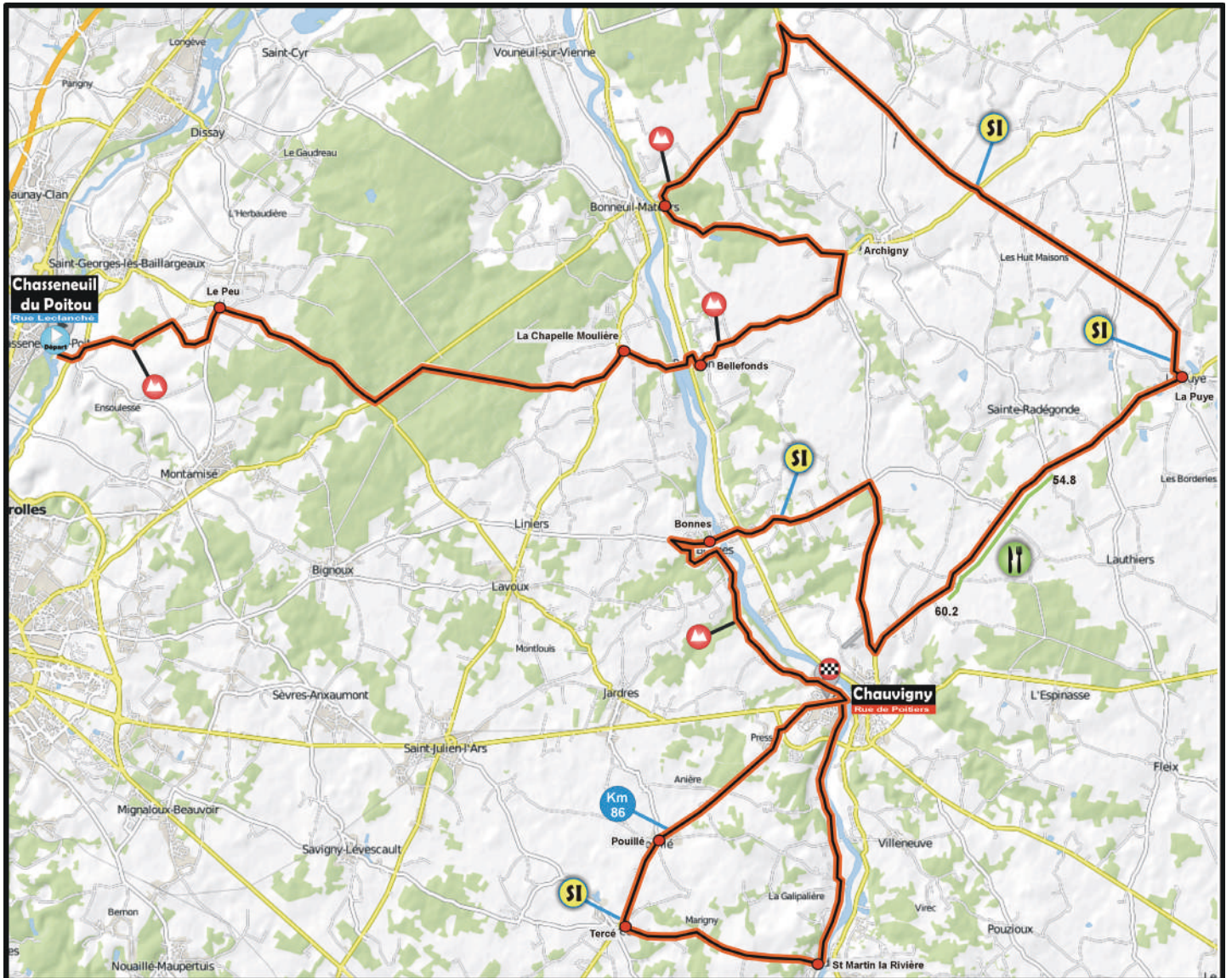


Kilomètre "86"



Equipe

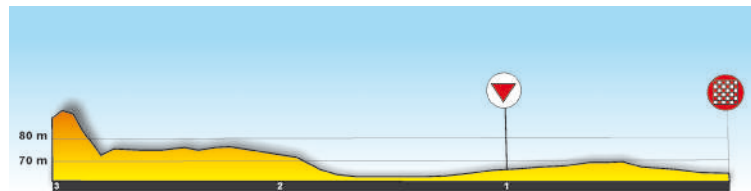
# LE PARCOURS



# DEPART FICTIF



# 3 DERNIERS KM & ARRIVEE



# REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 3 mars 2019 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

La Fédération Française de Cyclisme et le Rassemblement des Organisateurs de Courses cyclistes (ROCC) unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France des Clubs 2019. L'épreuve VIENNE CLASSIC constitue la première manche de la « Coupe de France des Clubs DN3 », dont le règlement complet est publié par la FFC. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes de Division Nationale définies ci-dessous : les clubs de Division Nationale 3 (participation obligatoire)

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 2 mars 2019 de 16h à 18h et le dimanche 3 mars 2019 à partir de 8h sur le site de départ :

> stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus

La permanence d'arrivée se tient au centre d'accueil sportif, le Peuron, à Chauvigny (suivre le fléchage depuis la ligne d'arrivée).

Chaque coureur recevra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur,

**un chèque de caution de 50 euros sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe,**

et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10 h 00 et aura lieu stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique ( celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs ).

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation :

2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

## ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

- Km 55 (carrefour de Ste Radegonde) jusqu'au Km 60,5 (carrefour de la Barre)

- Sur le circuit final 300 mètres après la ligne d'arrivée jusqu'à la sortie de Chauvigny, dans les limites kilométriques prévues par le règlement fédéral en vigueur.

## ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

## ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte du Château d'eau : Km 1,7

- Côte de Bellefonds : Km 30,5

- Côte de la Billardrie : Km 74,6

- Côte de la Ronde : Km 77,0

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des quatre côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- carrefour Archigny / Pleumartin..... : Km 42,9

- La Puye ..... : Km 50,2

- Bonnes (avant la commune) ..... : Km 67,8

- Tercé ..... : Km 109,5

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des quatre Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des coureurs de chaque équipe figurant dans les 50 premiers du classement de l'épreuve, suivant le barème et le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 84,7.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtenant par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

## ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Classement de l'épreuve : 1220/20

## ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, halle des Sports, rue de Peuron, 86 300 Chauvigny, (Suivre le fléchage mis en place).

## ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers de l'épreuve

- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

- L'équipe leader du classement de la Coupe de France des Clubs DN 3 à l'issue de la manche

- Le vainqueur du Km 86

- Le Meilleur Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

## ARTICLE 13. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Au-delà du dossier vert qui sera remis lors du protocole, il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détrit en dehors des emplacements prévus à cet effet.

## ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



avec le soutien  
**Chasseneuil**  
**Vélo Animation**

